

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-RPPM-RCM-40-15/01/2015

Date de publication : 15/01/2015

Date de fin de publication : 11/07/2016

**RPPM - Revenus de capitaux mobiliers, gains et profits assimilés –
Régimes particuliers**

Positionnement du document dans le plan :

RPPM - Revenus et profits du patrimoine mobilier

Revenus de capitaux mobiliers, gains et profits assimilés

Titre 4 : Régimes particuliers

1

Le présent titre groupe les régimes particuliers applicables :

- aux engagements d'épargne à long terme (chapitre 1, [BOI-RPPM-RCM-40-10](#)) ;
- aux clubs d'investissement (chapitre 2, [BOI-RPPM-RCM-40-20](#)) ;
- aux fonds communs de placement (chapitre 3, [BOI-RPPM-RCM-40-30](#)) ;
- aux fonds communs de créances et organismes de titrisation (chapitre 4, [BOI-RPPM-RCM-40-40](#)) ;
- au plan d'épargne en actions (chapitre 5, [BOI-RPPM-RCM-40-50](#)) ;
- au plan d'épargne en actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire PEA-PME (chapitre 5.5, [BOI-RPPM-RCM-40-55](#))
- au plan d'épargne populaire (chapitre 6, [BOI-RPPM-RCM-40-60](#)) ;
- aux produits des versements aux fonds salariaux (chapitre 7, [BOI-RPPM-RCM-40-70](#)) ;

10

En ce qui concerne les régimes particuliers afférents aux profits réalisés à titre occasionnel sur les marchés à terme (MATIF), les marchés d'options négociables et les opérations sur bons d'option,

voir :

- au [BOI-RPPM-PVBMI](#), pour les profits réalisés en France par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France ;
- au titre 1 chapitre 3 le [BOI-RPPM-RCM-10-30](#), pour les profits réalisés à l'étranger par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France ;
- au [BOI-IR-DOMIC](#), pour les profits réalisés par des personnes physiques n'ayant pas leur domicile fiscal en France ;
- au [BOI-RPPM-PVBMI](#), pour les profits réalisés par l'intermédiaire d'un fonds commun d'intervention sur les marchés à terme (FCIMT) en France ou à l'étranger.